

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE VALS LES BAINS



DELIBERATION n°2026.037

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers :

En exercice :	23
Absents :	03
Présents :	20
Procuration :	00
Votants :	20

L'an DEUX MIL VINGT SIX le VINGT-TROIS, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'AVRIL, sous la présidence de Monsieur Vincent MOUNIER, Maire de la Commune.

Présent(e)s : Vincent MOUNIER – Anne VENTALON – Patrick ARCHIMBAUD – Françoise CHASSON – Philippe BROUSSARD – Julie PELLEGRINI – Brigitte SOUCHE – Jean-Pierre LAGARDE – Elody CHAMBERT – Michel ESCHALIER – Clarisse FIALON – Didier LAURENT – Irène GALIBERT – Eric BUFFAT – Sandrine MOREL – Jesse DEVENON – Gaëlle DENEUVILLE – Victor HILAIRE – Jade SYLVAIN – René MONTREDON – Annette VAUMOUSSE – Sylvain MATHIEU

Absents : Eric BUFFAT, Virginie BRUNET et Sandrine MOREL - **Secrétaire de séance :** Françoise CHASSON

Travaux : Opération de réfection du stade - Approbation

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que dans le cadre des investissements communaux à prévoir, l'opération visant en la réfection du stade (remplacement du revêtement par un gazon synthétique) doit intégrer le recours à un maître d'œuvre, divers contrôleurs et diverses entreprises pour la réalisation des travaux.

Il précise qu'au regard de l'estimatif présenté ci-après, le programme devra être scindé en deux tranches distinctes :

Tranche ferme : réfection du stade

Comprenant (outre la réfection en gazon synthétique): Renouvellement de la main courante en périphérie du terrain de jeu - Réalisation d'un revêtement en enrobés sur la périphérie de la main courante - Démolition des murs d'enceinte Nord et Est- Réalisation d'un enduit façade côté intérieur des murs d'enceinte conservés [Sud et Ouest] - Installation de filets pare-ballons + grillage anti intrusion en partie basse sur la périphérie du stade [hors enceinte conservée] - Création d'un portail pour accès pompier côté Est, face à la descente du carrefour Fb d'Antraigues - Réfection de l'éclairage du stade [mâts + projecteurs led] - Béton désactivé devant la buvette + reprise de l'enrobé entre l'entrée du stade et la buvette - Remplacement du mobilier sportif [cages, abri de touche] - Peinture de l'intégralité des portes et gardes corps existants [tribune + accès buvette + vestiaires + local technique + WC] - Lasure de la charpente de la tribune - Nettoyage de la façade de la tribune - Création d'un dispositif de vidéoprotection permettant un visuel sur le terrain + gymnase).

Tranche optionnelle : Vestiaires

Comprenant : Rafraîchissement des vestiaires [peinture + faux plafond + sols + sanitaires + éclairage] - Création d'un système de chauffage par pompe à chaleur air/air dans les 4 vestiaires + local arbitre + couloirs + buvette)

.2.

Monsieur le Maire informe ensuite l'assemblée, du coût prévisionnel de l'opération et des financements publics éligibles, qui pourront être sollicités, et propose de fixer le plan de financement comme suit :

Détail dépenses	DEPENSES € HT	Détail Recettes	RECETTES
Mission de maîtrise d'œuvre	180 000,00 €	DETR 2027 20%	452 400,00 €
Contrôleur technique	12 000,00 €	Département 07 (Atout ruralité : soutien à l'investissement local plafond 200 000 €	200 000,00 €
Coordonnateur SPS	10 000,00 €	REGION AURA (BONUS ruralité : plafond 100 000 €	100 000,00 €
Divers (analyses géotechniques, relevés...)	10 000,00 €	Sous total 1	752 000,00 €
Travaux Tranche Ferme Réfection du stade	1 950 000,00 €	Financement communal	1 510 000,00 €
Tranche optionnelle : Vestiaires	100 000,00 €		
TOTAL	2 262 000,00 €	TOTAL	2 262 000,00 €

De plus, Monsieur le Maire propose de fixer le planning prévisionnel de l'opération tel qu'indiqué ci-après :

PROCEDURE	DATES/PERIODES
Préparation du marché MOE /contrôle technique et SPS (avec concours service commun MARCHES PUBLICS CCBA)	Mai juin 2026
Consultation MOE	Fin juin 2026
Attribution marché MOE	Fin août 2026
Attribution marchés contrôleur/coordonnateur	Fin septembre 2026
Rendu PRO	Novembre 2026
Dépôt des demandes de subventions	Novembre / Décembre 2026
Consultation entreprises (travaux)	Septembre 2027 (attribution décembre 2027)
Début des travaux	Mai 2028

Ce planning est présenté à titre indicatif, notamment sur les phases consultation des entreprises et début des travaux. En effet, le lancement effectif des travaux ne pourra être validé qu'après obtention des financements.

.3.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur :

- L'approbation de l'opération de réfection du stade telle que présentée ;
- Le plan de financement et le planning prévisionnel proposés ;
- L'autorisation à Monsieur le Maire à faire préparer l'ensemble des consultations nécessaires à la réalisation de l'opération et à attribuer les marchés à intervenir (précision étant faite que l'ensemble des consultations afférentes à l'opération sont soumises à procédure adaptée).

Le Conseil Municipal, APPROUVE à l'UNANIMITE des membres présents et/ou représentés cette proposition.

Le Maire :

- **Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Largentière le 28/04/2026 et de sa publication à la même date ;**
- **Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr**

Pour extrait certifié conforme

Vals les Bains, le 27 avril 2026

Le Maire

Vincent MOUNIER



AR CONTROLE DE LEGALITE : 007-210703310-20260429-DEL202637-DE
en date du 29/04/2026 ; REFERENCE ACTE : DEL202637